



PERET

BULLETIN MUNICIPAL

N° 9 - 1999/2001

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Travaux au groupe scolaire	4
A.M.A.PA.PE & C°	5
Lotissement La Croix Blanche	6
Atelier municipal	7
HLM La Buissonnière	8
Recensement de la population - PERET	9
	10
	11
	12
Salle de rencontres	13
Église de PERET	14
Salle Jacques BREL	15
Monument aux morts	16
Renforcement du réseau d'eau potable - station de lagunage	17
Point Multi Services	18



LE MOT DU MAIRE

L'après guerre a vu se développer le phénomène de l'exode rural qui a vidé nos villages. Il fallait trouver du travail et les jeunes partaient vers les villes. Des nouveaux quartiers ont été construits, des cités bâties rapidement afin de loger ces nouveaux habitants.

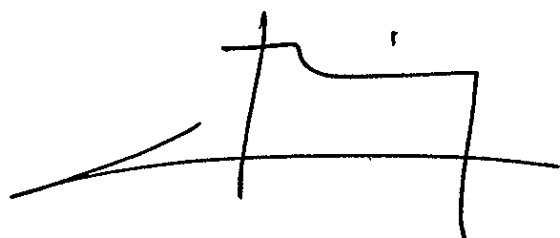


En ce début de 3ème millénaire, il semble que l'on se dirige vers l'exode urbain. En effet, l'amélioration des voies de communication et les nouvelles technologies suppriment les distances et, si le travail est situé dans la majorité des cas en ville, on n'hésite plus à parcourir 50 km 2 fois par jour pour aller travailler.

Chacun peut voir sa vérité en considérant soit que le rural renaît, soit que le péri-urbain s'étend. Dans tous les cas, c'est à un nouveau mode de vie que nous sommes confrontés. Nos villages ne vivent plus et ne vivront plus au rythme de l'agriculture qui était il n'y a pas si longtemps la seule activité de nos communes avec le commerce et l'artisanat.

Les liens professionnels ne suffisent plus à assurer la cohésion du village ; aussi est-il nécessaire de créer les conditions de se retrouver, de se rencontrer. C'est dans la diversité que nos communes rurales trouveront leur avenir. Nous devons y veiller afin de ne pas devenir un village dortoir. A partir de nos traditions et de notre culture, la rencontre avec les nouveaux habitants nous permettra d'améliorer toujours plus notre commune afin que chacun y trouve sa place et se sente pleinement Pérétois.

Christian BILHAC



TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal a entrepris des travaux dans le groupe scolaire afin d'améliorer la sécurité et la qualité de l'accueil.

Il a donc été décidé de remplacer les menuiseries vétustes dans deux salles de classe. Une subvention est demandée auprès du Conseil Général en décembre 1998 ainsi qu'auprès de l'État pour bénéficier des dispositions en matière financière dans le cadre du plan quinquennal en faveur de la sécurité dans les écoles.

Une fois ces subventions obtenues, l'entreprise ZERKOVITZ de PERET a réalisé ces travaux en décembre 2000.

Coût des travaux	79 878
Subvention Conseil Général	40 403
Subvention de l'État	12 119
TVA	8 321
Quote part communale	19 035



A MA PA PE ET C°

Le 9 juin 2000, Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise en place du projet de cantine présenté dans la séance du 20 avril 2000 par l'A MA PA PE et C° (Association des Mamans et Papas de Péret et Compagnie)

Les parents d'enfants du village de Péret et Cie (Lieuran et Cabrières) ont constitué une association pour gérer un service de cantine et de garderie péri-scolaire.

Deux emplois ont été créés pour encadrer les enfants lors des repas et pendant les temps de garderie.

Le logement de l'école a été remis en état par les employés municipaux et les travaux d'électricité ont été réalisés par l'entreprise DOMERGUE afin de respecter les normes en vigueur.

Le lundi 6 novembre 2000 ces deux nouveaux services sont opérationnels et accueillent les premiers usagers.

Montant des travaux	25 309
Fourniture peinture	3191
Mobilier - appareils ménagers	16 029
TVA	7 298
Quote part communale	37 231

Le 13 octobre 2000, Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 10 F par repas.

LOTISSEMENT LA CROIX BLANCHE

En 1984, le Conseil Municipal décide de confier à la Sté Languedocienne de Crédit Immobilier, la réalisation du Lotissement à Campores. Dans une période difficile, les 8 lots ont été très longs à commercialiser.

Devant la demande en terrains constructibles, le Conseil Municipal a étudié le projet de création d'un lotissement financé cette fois par la commune.

Le choix du terrain s'est porté sur la parcelle de Monsieur et Madame GUIRAUD à la Croix Blanche d'une superficie de 4500 m².

L'étude technique a été confiée à Monsieur Jacques CARTIER Ingénieur Conseil à Montpellier et les travaux aux entreprises SLTPE et MARC.

7 lots ont été mis à la vente au prix de 240 F HT le m²

Dépenses	887 296	HT
Vente des lots	867 600	F
Déficit	19 696	

Il faut préciser que ce déficit est ponctuel ; en effet, la réalisation de cette opération permet à la commune de percevoir dans l'avenir, sur une seule parcelle, 7 taxes foncières, 7 taxes d'habitation auxquelles s'ajoutent la perception de 7 taxes locales d'équipement et les raccordements au réseau d'eau.



ATELIER MUNICIPAL

En 1994, la commune devient propriétaire d'un corps de bâtiment comprenant un rez de chaussée avec grenier, hangar et cour d'une superficie de 646 m².

Dans un premier temps, cette remise a servi à stocker du matériel, chaises, bancs etc... Puis le conseil Municipal décide, plutôt que d'aménager en logement ou gîte de mettre ce bien à la vente.

Dans un même temps, une étude est réalisée par Pierre FERRAND, architecte à Montpellier, pour la construction d'un atelier municipal rue de l'Égalité.

Montant des travaux	305 777 F
TVA	50 110
Quote part	255 666

A noter que le branchement au réseau d'eau potable est réalisé par les employés municipaux.



H.L.M. LA BUISSONNIÈRE

Devant la forte de demande de locations, le Conseil Municipal étudie la possibilité de construction de logements sociaux.

En juin 1999, la commune achète le terrain de Madame Monique BONAFAE au chemin des écoliers d'une superficie de 1300 M2.

Par un bail emphytéotique de 45 ans en date du 10 septembre 1999, la commune met à disposition ce terrain à l'Office des HLM du département de l'Hérault qui lance la construction de 5 logements : un T5, trois T4 et un T3, sous la direction de Pierre FERRAND, architecte DPLG à Montpellier.

L'inauguration a eu lieu le 10 janvier en présence de Monsieur André VEZHINET, Président du Conseil Général, Monsieur Gilbert ROSEAU Député de l'Hérault, Président de l'Office des HLM de l'Hérault, et Monsieur Bernard NAYRAL Député de la Circonscription. L'entrée dans les lieux pour les locataires étant prévue le 16 janvier 2001.

Parallèlement, cette réalisation va permettre de sécuriser la sortie des écoles et de favoriser le stationnement.





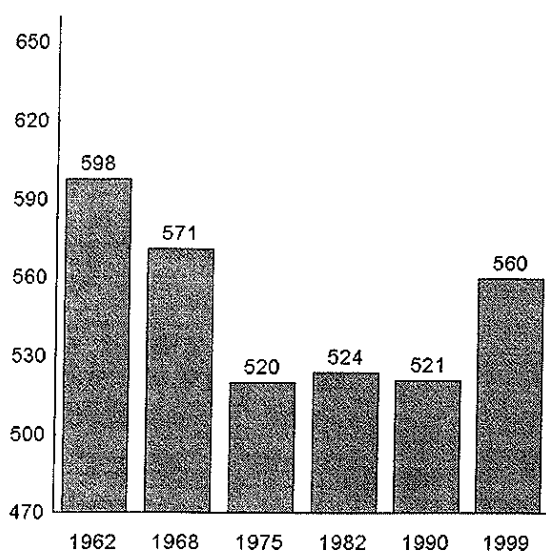
MARS 1999

PERET

Au 8 mars 1999, Péret compte 560 habitants (275 hommes et 285 femmes), soit une densité de 51 habitants au km². La population est en hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 39 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 40 habitants.

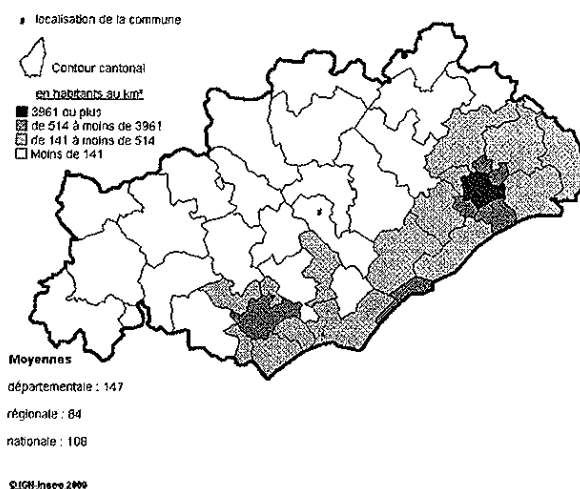


La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

La densité de population dans le département



Source : Insee, recensement de la population 1999

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, le déficit naturel a été compensé par des arrivées de population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 36 naissances et 60 décès dans la commune ; le déficit naturel s'élève donc à 24 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 63 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	24	29	36
Décès	44	60	60
Solde naturel	- 20	- 31	- 24
Solde apparent	24	28	63
Variation de la Population	4	- 3	39

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	521	560	7,5
Arrondissement	242 465	255 669	5,4
Département	794 603	896 441	12,8

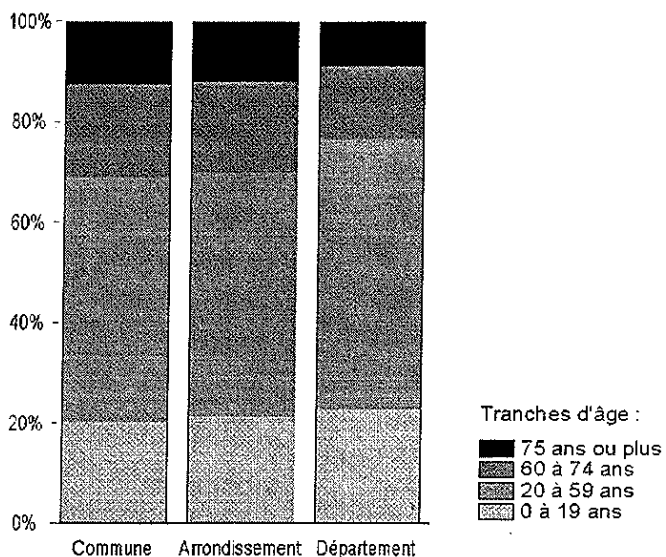
Source : Insee, recensements de la population

La commune dans son environnement

Péret appartient à l'arrondissement dont Béziers est la sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 255 669 habitants, soit une densité de 86 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 13 204 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 794 603 habitants en 1990 à 896 441 habitants en 1999 ; soit un gain de 101 838 habitants.

Les jeunes et les seniors

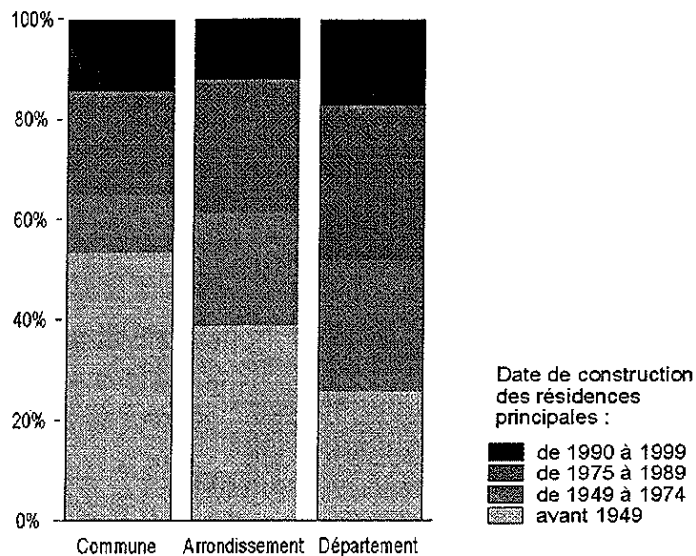
Les personnes âgées sont nombreuses dans la commune. Les 69 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 12,3% de la population alors que cette proportion est de 8,7% seulement dans le département. A l'opposé, les 115 jeunes de moins de 20 ans ne représentent que 20,5% de la population alors que la proportion est de 23,1% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le neuf et l'ancien

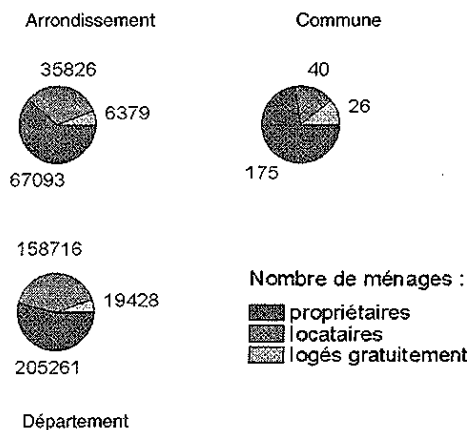
La commune comprend 352 logements : 241 résidences principales et 68 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 43 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est très ancien : 136 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 38,6%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 65,6% dans l'arrondissement et de 74,2% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Les propriétaires et les locataires

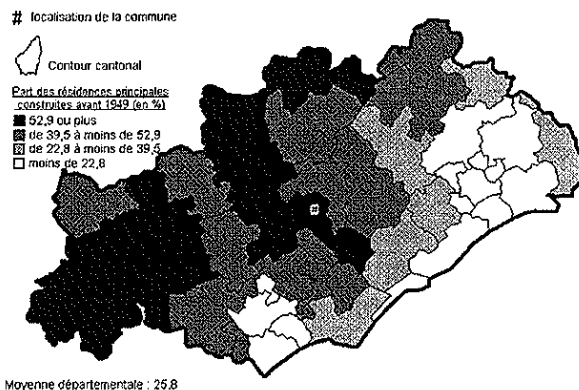
La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (92,1%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 72,6% des ménages.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche. Mais certaines manquent encore de confort : ainsi, 140 n'ont pas le chauffage central ou électrique.

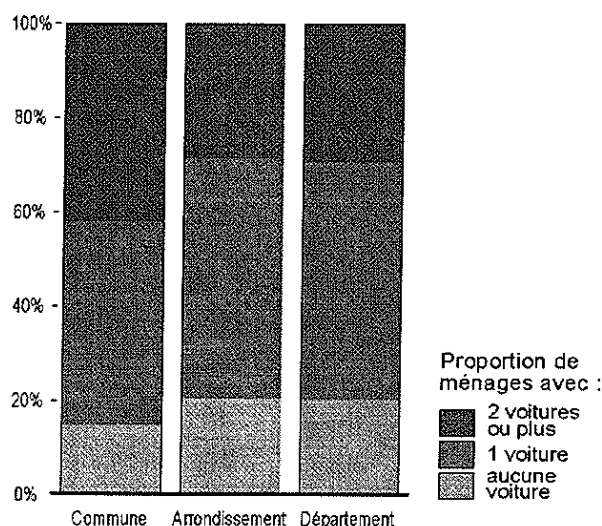


© ICH Insee 2000

Source : Insee, recensement de la population 1999

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est relativement élevé : 36 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 85,1% ; dans le département, cette proportion est de 79,7%.



Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active

Parmi les 560 habitants de la commune, 225 personnes sont actives : 128 hommes et 97 femmes. Au moment du recensement, 38 de ces actifs cherchent un emploi et 185 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 53 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 132 autres sont salariées. Une minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 117 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 100 413 personnes. Parmi elles, 20 259 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 20,2%. Dans le département, le taux de chômage est de 19%.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	225	100 413	377 019
hommes	128	54 978	200 939
femmes	97	45 435	176 080
Population active ayant un emploi	185	79 873	304 262
salariés	132	63 134	255 239
non salariés	53	16 739	49 023
Chômeurs	38	20 259	71 721
Taux de chômage (%)	16,9	20,2	19,0

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant	68	113	4
Pourcentage d'actifs travaillant	36,8	61,0	2,2

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour PERET, les chiffres sont les suivants :
 Population sans doubles comptes 560
 Population totale 571

SALLE DE RENCONTRES

Le Conseil Municipal affirme à travers toutes ses actions sa volonté d'améliorer le bien être des habitants et l'accueil des visiteurs.

La vie associative animée essentiellement par l'Association «Péret sport et loisirs» est particulièrement intense; aussi, malgré les équipements existants, les locaux actuellement disponibles sont insuffisants.

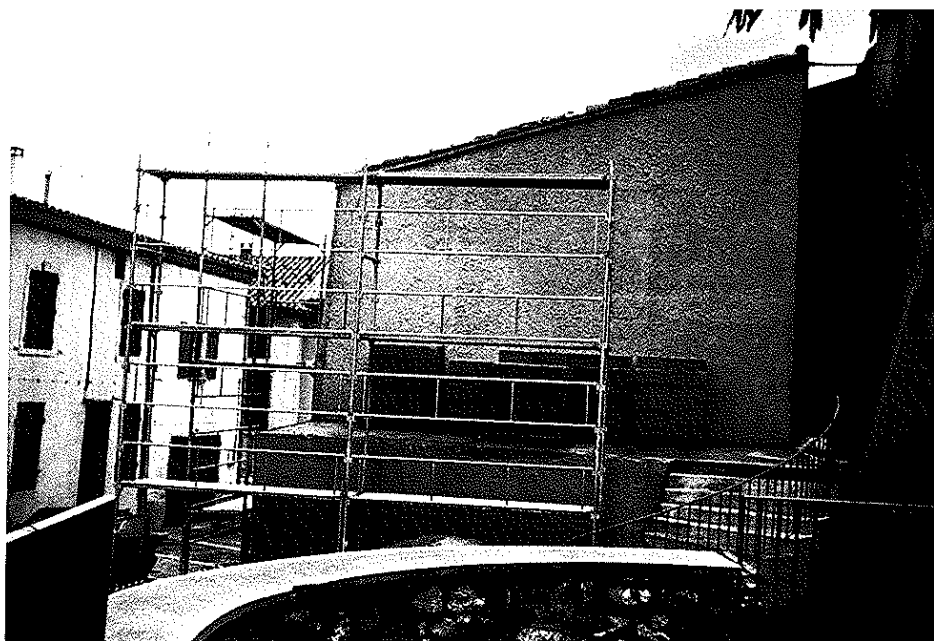
La salle Jacques BREL est mise à disposition de P.S.L. ainsi que la salle Oromakos après mise en conformité aux normes de sécurité en vigueur.

Il convenait de construire une salle de rencontres pour offrir aux habitants un lieu agréable et convivial.

Un permis de construire a été obtenu le 13 juin 2000, Place des anciens Combattants, à l'emplacement de l'ancienne maison PARROT.

Les travaux sont réalisés par les entreprises CHICOT- DOMERGUE - ZERKOVITZ .

Montant du projet	148 483	TTC
Subvention du Conseil Général	57 645	
TVA	24 333	
Quote part communale	66 455	



ÉGLISE DE PERET

Le District du Clermontais a mis en place un vaste projet culturel autour du Patrimoine local permettant de qualifier son territoire en partenariat avec les différents services de l'État et des collectivités territoriales.

Par une convention en date du 2 novembre 1998, la commune donne la maîtrise d'ouvrage déléguée au District du Clermontais pour la restauration de l'église ST Félix.

Une première tranche de travaux, restauration façades et clocher, a débuté janvier 2001.

Le District financera l'opération selon le plan de financement suivant :

Sauvegarde de l'Art Français	100 000 F
Région	300 000 F
Département	115 000 F
District	200 000 F
Commune	211 800 F
soit un total de	926 800 F HT



SALLE JACQUES BREL

Depuis la fin des travaux décembre 1999, et jusqu'au 31 décembre 2000, cette salle a été utilisée de nombreuses fois.

Retransmissions sportives - foot (25 matches) - rugby (5 matches)

11 retransmissions de spectacle

- | | |
|---------------------|--|
| . 17 décembre 1999 | Noël en direct du Lido |
| . 03 mars 2000 | Le Pays du sourire - opérette |
| . 21 avril 2000 | Michel LEEB à l'Olympia - humour |
| . 19 mai 2000 | Henri DES à l'Olympia - enfants |
| . 16 juin 2000 | Francis CABREL Zénith Toulouse - variétés |
| . 12 juillet 2000 | Francofolies - soirée Reggae La Rochelle - Variété en direct |
| . 22 septembre 2000 | Folle Amanda - Hommage à Jacqueline MAILLAN - Théâtre de Boulevard |
| . 6 octobre 2000 | Patricia KAAS au Dôme de Marseille - variétés |
| . 20 octobre 2000 | Y'a d'la joie Jérôme Savary - comédie musicale |
| . 17 novembre 2000 | Le Misanthrope à la Comédie Française - théâtre classique |
| . 01 décembre 2000 | La petite sirène |

5 spectacles

- | | |
|--|-----------------------------|
| . 18 décembre 1999 | J.Claude VALLAT chante BREL |
| . 16 décembre 2000 | DUO MALINES chante PIAF |
| . 02 septembre 2000 | Chorale de FONTES |
| . 2 spectacles de Noël pour les enfants de l'école (16 déc. 1999 - 22 déc. 2000) | |

4 réunions

- | | |
|-------------------|--------------------------------------|
| . 15 mars 2000 | Assemblée générale des Maires Ruraux |
| . 01 février 2000 | Conseil de District |
| . 11 juillet 2000 | Assemblée générale Cave coopérative |
| . 12 juillet 2000 | Assemblée Générale Terroir Pézenas |



MONUMENT AUX MORTS

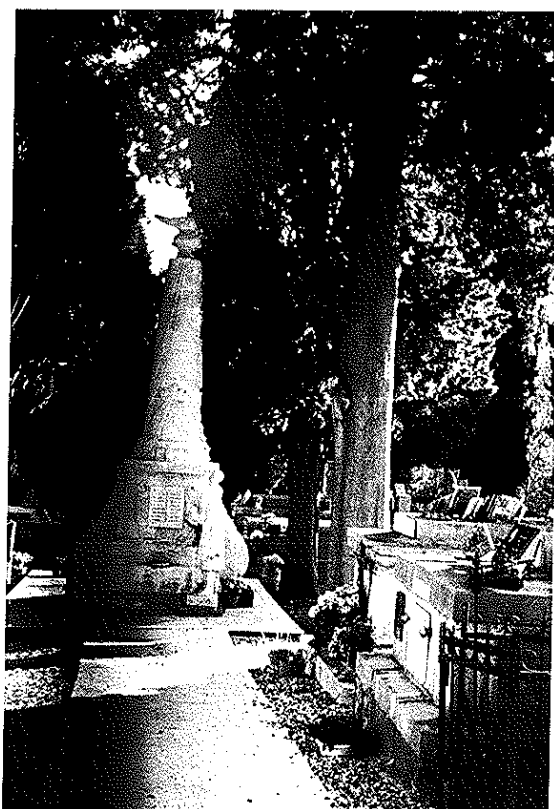
Il a été construit en 1919 et fut à l'époque financé par une souscription publique et une participation de la commune.

Depuis, à l'exception d'un nettoyage il y a une dizaine d'années, il n'avait pas été restauré.

Le Conseil Général de l'Hérault a proposé aux communes de mettre en valeur ces monuments aux morts en procédant à des opérations de ravalement.

Le Conseil Municipal a décidé d'aller au-delà et de procéder au dallage des abords. L'entreprise CHICOT de PERET a réalisé les travaux en novembre 2000. Il ne reste à ce jour qu'à remettre en place les différentes plaques autrefois accrochées à la grille.

Coût des travaux	31 080
Subvention Conseil Général	3 000
TVA	1 620
Quote part communale	26 460



RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

La commune de PERET améliore chaque année son réseau de distribution d'eau potable en procédant à des extensions ou à des renforcements de réseau.

Au titre du programme 1999, il est envisagé de renforcer le réseau sur la RD 124 (de la Cave Coopérative au chemin des Roques) en changeant une canalisation de bouclage de faible section afin de disposer d'un débit suffisant.

Après consultation, l'entreprise SLTPE de VALROS réalise les travaux sous la direction de J. CARTIER, Ingénieur Conseil à Montpellier.

Coût des travaux	213 313
Subvention	113 760
Quote part communale	99 553



STATION DE LAGUNAGE

Après de nombreuses réunions avec les différentes administrations, les travaux ont enfin débuté. Dans quelques mois, l'actuelle station trentenaire sera détruite et les eaux usées de PERET convenablement traitées.

Les marchés de travaux ont été attribués aux entreprises suivantes :

Lot 1 terrassement - étanchéité - Entreprise BALDARE 34 ST PIERRE LA FAGE

Lot 2 canalisations - Entreprise BALDARE 34 ST PIERRE LA FAGE

Lot 3 équipement - HMT 34 ST JEAN DE VEDAS

Lot 4 démolition ancienne station - SLTPE 34 VALROS

Les travaux sont dirigés par M. CARTIER, Ingénieur Conseil à MONTPELLIER.

Le montant prévisionnel s'élève à 2 100 000 F. La commune a obtenu des subventions pour un montant de 1 700 000 F (Conseil général et Agence de l'Eau).

Il convient de préciser que le prix de l'eau ne devrait pas augmenter de manière significative à la suite de cette réalisation.

POINT MULTI SERVICES

Le point multi services installé dans le commerce de Monsieur VALERO fonctionne à la satisfaction générale. Chacun peut trouver dans ce lieu un photocopieur, un télécopieur, et un ordinateur relié à INTERNET.

- Pour la Mairie, la présence de cet équipement allège la charge du secrétariat qui, par le passé, mettait à la disposition du public le photocopieur et la télécopie.
- Pour les habitants, ce service est apprécié même si l'équipement Internet est pour l'instant peu utilisé, malgré une formation mise en place avec le partenariat de France Télécom.
- Pour le commerçant, la mise en place de ce Point Multi Service est une bonne opération également car cela lui amène un petit revenu supplémentaire et des clients nouveaux.

